

Bar-sur-Seine

Gazoduc : demain, la dernière occasion de s'exprimer



Au fil des débats, la réflexion s'est affinée et les responsables de GRTgaz connaissent davantage les contraintes du secteur pour finaliser leur tracé

Le grand débat public portant sur le projet de canalisation de transport de gaz naturel prend fin. Rendez-vous lundi soir place du Marché

Depuis le mois de septembre, ce sont pas moins de vingt-cinq réunions publiques qui ont été organisées, en marge des permanences tenues et d'un accès internet illimité, pour évoquer ce grand projet de canalisation de transport de gaz naturel baptisée Arc de Dierrey.

Cette canalisation d'environ 300 km, entre Cuvilly, dans l'Oise, et Voisines, en Haute-Marne, doit passer par notre département, notamment par une bonne partie du Barséquanais. Elle pourrait être installée en parallèle d'une conduite plus modeste qui existe déjà sur le secteur et n'a, d'ailleurs, jamais fait parler d'elle.

C'est pour développer les capacités de transport de gaz naturel entre deux des principaux nœuds du réseau de transport français, dans le nord du pays, que GRTgaz a engagé une réflexion et une étude de faisabilité sur le sujet.

Cette canalisation serait composée de tubes d'acier de 1,20 m de diamètre et de 15 à 27 mm d'épaisseur, recouverts d'au moins un mètre de terrain naturel. Tous les 20 km environ, des postes de sectionnement seraient installés. Le chantier, d'une durée de dix-huit mois au moins, sera précédé d'un état des lieux de tous les ouvrages, parcelles, routes concernés par les travaux, afin que tout retrouve un aspect identique à l'issue de travaux. Ceux-ci nécessiteront une piste de circulation et de travail de 25 à 30 m de largeur.

Une mise en service en 2014

Demain, à 18 h 30, sous une rotonde sur la place du Marché, aura lieu la dernière réunion publique sur le Barséquanais. Les premières conclusions de la commission particulière du débat public, saisie par GRTgaz, seront énoncées, tenant compte des soucis des habitants.

Pour ceux qui auraient encore des questions à poser, il sera temps de le faire. Car, ensuite, GRTgaz déposera une demande d'autorisation ministérielle, enclenchant ainsi ce projet estimé à 700 M€, et mènera des études complémentaires indispensables à la détermination du tracé précis. Suivront une enquête publique, début 2011, et l'obtention de l'autorisation ministérielle, en 2012. C'est alors, seulement, que pourront débiter les travaux, pour permettre une nouvelle capacité de transport de gaz naturel dès 2014.